

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} juillet 2016 N° 812/1496

Michel SAPIN et Emmanuel MACRON saluent la première opération de refinancement de crédit-export par la banque publique SFIL

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, se félicitent de la conclusion du premier accord de refinancement d'un crédit-export par la Société de financement local (SFIL).

Le financement total de cette opération est supérieur à un milliard d'euros et permet au croisiériste américain Royal Caribbean Cruises Ltd. de financer l'acquisition de deux paquebots innovants, d'une capacité unitaire de 2 900 passagers, auprès des chantiers navals STX France. Ces bateaux seront livrés en 2018 et 2020.

En refinançant près de la moitié du crédit-export octroyé par les banques, l'intervention de SFIL a significativement abaissé le coût de financement de l'opération et a ainsi contribué à la compétitivité de l'offre française, conformément à l'objectif assigné par l'Etat à ce nouveau dispositif de soutien public à l'export. L'opération a également bénéficié des autres dispositifs publics de soutien à l'export, et notamment d'une assurance-crédit publique Coface.

Michel SAPIN souligne que « la conclusion de cette opération témoigne de la compétitivité des mécanismes mis en place par l'Etat, en soutien de nos exportateurs ».

Emmanuel MACRON indique que « la mise en œuvre concrète de ce nouveau dispositif permet de dynamiser notre commerce extérieur sur les opérations les plus stratégiques, tout en renforçant les perspectives de long terme de SFIL ».

SFIL est une banque publique créée en 2013 dans le but de répondre de façon pérenne au déficit de l'offre de financements aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé. En 2015, l'Etat a également demandé à SFIL de mettre en place un nouveau dispositif de refinancement des crédits-export bénéficiant d'une assurance-crédit publique.

Contacts presse